

Présidence de M. Claude Bonnard, président

Membres absents excusés : Raphaël Abbet ; Claude Grin ; Marie-Claude Hofner ; Ntuma Kahumbu ; Françoise Longchamp ; Charles-Denis Perrin ; Myriam Tétaz.

Membres absents non excusés : Sylvie Favre Truffer ; Laurent Guidetti ; Maxline Stettler.

Membre démissionnaire : Luc Chessex.

Membres présents	89
Membres absents excusés	7
Membres absents non excusés	3
Membre absent démissionnaire	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 55, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Interpellation
urgente
Reprise**

En séance du Conseil du 10 décembre 2008, Mme Rebecca Ruiz (SOC) a développé son interpellation urgente intitulée : « Horaires d'ouverture des commerces aux stations M2 : quelles autorisations ? »

Il est aujourd'hui attendu la réponse de la Municipalité.

Réponse municipale

Olivier Français, directeur des Travaux répond.

Discussion

Rebecca Ruiz (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; Serge Segura (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Serge Segura (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Alain Hubler (AGT) ; Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports (SPS) ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Jacques Pernet (LE) ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Solange Peters (SOC) ; Olivier Français, directeur des Travaux ; Nicolas Gillard (LE) ; Philippe Jacquat (LE) ; Rebecca Ruiz (SOC) qui dépose la résolution suivante ; Nicolas Gillard (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Solange Peters (SOC) ; Thérèse de Meuron (LE).

*Résolution
Dépôt*

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité se renseigne sur la validité et la légalité des heures d'ouverture des commerces situés dans les stations lausannoises du M2, sachant que l'autorisation fédérale d'horaires étendus dans les gares s'applique aux gares définies comme telles par les critères édictés par le Département fédéral de l'économie. Cela fait, dans l'hypothèse où l'illégalité d'une

telle ouverture étendue était constatée, le Conseil communal souhaite que la Municipalité agisse le plus rapidement possible pour rétablir un horaire d'ouverture conforme au RHOM. »

Vote sur la
résolution

Le Conseil, par 48 oui, 35 non et 1 abstention, **accepte** la résolution de Mme Rebecca Ruiz (SOC).

Interpellation

de Mme Andrea Eggli (AGT) : « Bébés ? Oui ! Mais qui va les garder pendant que nous travaillons ? (encore et encore). »

Discussion

Andrea Eggli (AGT) ; Oscar Tosato, directeur Enfance, Jeunesse et Education (DEJE); Axel Marion (LE) ; Oscar Tosato, DEJE.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale à l'interpellation.

Interpellation

de M. Vincent Rossi (Les Verts) : « Faciliter les pétitions à Lausanne. »

Discussion

Vincent Rossi (Les Verts) qui dépose la résolution suivante ; Axel Marion (LE) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Vincent Rossi (Les Verts) ; Daniel Brélaz, syndic ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Adozinda Da Silva (LE) ; Vincent Rossi (Les Verts) ; Philippe Jacquat (LE) ; Evelyne Knecht (AGT) ; Andrea Eggli (AGT) ; Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; Roland Rapaz (SOC) ; Daniel Brélaz, syndic.

Résolution
Dépôt

« Le Conseil communal encourage la Municipalité à intensifier sa réflexion concernant l'amélioration de la rubrique « droit de pétition » du site internet et à examiner comment la compléter en ajoutant les détails qu'elle mentionne elle-même dans sa réponse à l'interpellation. »

Vote sur la
résolution

Le Conseil, à une nette majorité, **accepte** la résolution de M. Vincent Rossi (Les Verts).

**Rapport s/ préavis
2008/43**

Préavis N° 2008/43 : Réalisation d'une installation de micro-cogénération pour la piscine de Mon-Repos

Rapporteur : M. David Payot (AGT)

Discussion

Jean-Charles Bettens (SOC) ; Philippe Jacquat (LE).

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 693'000.- pour la réalisation d'un module de cogénération chaleur-force ENEFCOGEN 30 kW à coupler sur le système de chauffage de

Seconde partie de la 9^{ème} séance du mardi 20 janvier 2009

la piscine de Mon-Repos ;

2. de porter en recettes d'investissement les apports financiers suivants déjà obtenus pour la phase d'études et de tests préalables :

Eneftech (financement propre)	139'000.–
Département cantonal de l'économie	30'000.–
Fonds cantonal pour l'énergie	145'000.–
Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables	94'000.–
Total	408'000.–

3. de financer le solde de l'investissement encore nécessaire, soit Fr. 285'000.–, par prélèvement sur le Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables.

Clôture

La séance est levée à 22 h 40

Le président :

La secrétaire :

.....

.....